

SORTONS DU SILENCE !

L'INCESTE  
EST UN CRIME !

*L'inceste nous dérange parce qu'il touche à l'enfant  
que nous sommes censés protéger et la famille  
qui a pour devoir de nous protéger, et pourtant...*

CAMPAGNE 2014 POUR L'ÉLIMINATION DES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

# L'INCESTE

Sont qualifiés d’incestueux les actes sexuels commis au sein de la famille sur la personne d’un mineur par **un ascendant, un frère, une sœur ou par toute autre personne**, y compris s’il s’agit d’un concubin d’un membre de la famille, **ayant sur la victime une autorité de droit ou de fait**.

**LA LOI**

— **Le viol d'un mineur de plus de 15 ans est puni de 15 ans de prison**. Les attouchements sexuels sont punis de 5 ans d'emprisonnement dans le même cas.
— **Si la victime à moins de 15 ans, le viol est puni de 20 ans** et les attouchements de 10 ans de prison et 150 000 € d'amende.
— Les peines sont également plus lourdes notamment en cas d'infraction sexuelle commise par un ascendant, une personne ayant autorité de droit ou de fait sur la victime ou abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions.

**DÉLAIS DE PRESCRIPTION**

— **La victime de telles infractions peut porter plainte jusqu'à ses 38 ans** dans les cas les plus graves notamment s'il s'agit de viol, d'attouchements sexuels commis lorsqu'elle avait moins de 15 ans, ou d'attouchement commis par un ascendant, une personne ayant autorité, ou par plusieurs personnes.
— **Le dépôt de plainte peut se faire jusqu'aux 28 ans de la victime** dans les autres cas d'infraction sexuelle.

# DES VICTIMES SOUS L'EMPRISE DE LA PEUR, DE LA CULPABILITÉ, DE LA Crainte D'Être REJETÉES

Ces victimes ont entre 25 et 61 ans. **Elles ont accepté de parler** de leur vécu, de leurs souffrances, de leurs silences, et des conséquences de l'inceste dans leur vie.

**EN SITUATION D'INCESTE, BEAUCOUP DE VICTIMES S'ENFERMENT DANS LE SILENCE**

Ceci pour diverses raisons telles que :

— **La menace :**

« *Mon grand-père a commencé à m'agresser sexuellement depuis l'âge de 6 ans jusqu'à ma majorité. Chaque fois que je voulais résister, il prenait son arme à feu, il la mettait bien en évidence et l'appelait par mon prénom. C'était la menace.* » **[Aurélie]**

— **La peur de faire éclater la famille :**
« *C'est pour ma mère que je n'ai rien dit. Mais maintenant qu'elle est morte, avec le recul, je me demande pourquoi j'ai gardé tant de souffrances. Pour une famille ? pour ne pas l'éclater ?* » **[Sylvie]**

— **La peur d'être ridiculisé(e) ou rejeté(e) :**
« *Je n'en parlais pas. Qu'est-ce que ma mater aurait pu faire pour moi ? Et aller en parler à mes cousins, à mes oncles, ils allaient me dire que j'étais homosexuel parce que je me refusais à une fille... Mais ces gens-là n'arrivaient pas à réaliser qu'en même temps, tu ne fait pas ça à un gamin de 8 ans.* » **[Stéphane]**

**L'ENTOURAGE DE LA VICTIME, SOUVENT, NE COMPREND PAS, REFUSE DE CROIRE.N'EST PAS RÉCEPTIF**

« *J'ai essayé un jour d'en parler à ma belle-sœur, parce qu'on évoquait cela dans les informations et qu'elle disait "ah ouais, sé moun-lan ka annou envanté bagay". Et je lui dis : "mé pourquoi ou ka di sa. Et si man di-w ke man viv-sa". "Ah, ki sa ou ka di-la, ki sa ou viv la ? Ou lé yo baw lajan?...". Quand elle a dit ça, je me suis dit : "mais pourquoi elle pense ça, que je veux des sous". J'étais mal. Je me suis dit : "Ouh la ! mon dieu ! elle ne me croit pas". Alors je me suis abstenue de parler encore de ça.* » **[Odile]**

« *J'ai su plus tard que mes voisins avaient compris. Mais c'était la loi du silence, il ne fallait rien dire parce que l'auteur était, pour eux, quelqu'un de "respectable". Et dans ma famille, on disait que c'était moi la petite vicieuse, que j'avais aguiché mon grand-père, alors que j'avais 6 ans quand ça a commencé.* » **[Aurélie]**

« *On a l'impression que les amis, que les contacts, ils ont peur, quand on leur avoue cela. Y en a même qui sont venus me dire : "tu n'es qu'une sal...; tu n'es qu'une pét...". Ça a commencé, j'avais 12 ans et demi. Ça s'est terminé, j'avais 20 ans. Ma mère n'a jamais rien vu. Une femme qui est amoureuse, elle a les yeux voilés.* » **[Magalie]**

**CHIFFRES : UNE RÉALITÉ DIFFICILEMENT MESURABLE**

**DANS LE MONDE**

— **Environ 120 millions de filles dans le monde** (environ une sur dix) ont subi des rapports sexuels forcés ou d'autres actes sexuels forcés à un moment de leur vie.

**EN FRANCE**

— **1 enfant par classe subit ou subira des violences sexuelles avant ses 18 ans** (d'après sondage BVA 1986)
— **2 millions de français déclarent avoir été victimes d'inceste** (soit 3 % de la population, enquête IPSOS 2009)

**EN MARTINIQUE**

— **7,5 % des femmes ont subi des violences sexuelles avant 18 ans** (ENVEFF 2009)
— **1,5 %** des hommes ont subi des agressions sexuelles avant 18 ans (ENVEFF 2009)



**DES GARÇONS AUSSI SONT VICTIMES**

« *J'ai d'abord connu des abus sexuels de la part d'une fille, quand j'avais 8-9 ans. C'était la nièce de mon beau-père. Elle devait avoir 16 ans ou 17 ans, quelque chose comme ça. Elle voulait absolument... elle me disait de la lécher... Elle me disait de toucher. Une autre fois que je dormais, sa présence m'a réveillé, je l'ai vu... La fille était là, devant moi, presque sur mon visage... Alors là, j'ai commencé à crier. Par la suite, elle a recommencé. Et je crois que depuis ce moment, ça m'a dégouté. Je trouvais ça dégueulasse. Et jusqu'à maintenant, j'en ai encore des séquelles. J'ai surmonté ma phobie. Mais par rapport à tout ça, pour ne pas voir le sexe de la femme, ou des trucs comme ça, j'éteins la lumière quand je fais l'amour .* Après, par la suite, ça a été le mari de ma tante... Pas mon oncle, le mari de ma tante. An gro mal chyen, hein ! Mussieu devait avoir la quarantaine. Moi, j'avais 12 ou 13 ans. Et comme il savait que c'est lui qui donnait de l'argent à ma mère pour le foyer, ça me condamnait déjà, moi... Ça me condamnait, et je ne pouvais pas parler non plus. »

**[Stéphane, 36 ans, victime d'une jeune femme à 8 ans, puis d'un homme à 12 ans]**

**CERTAINES VICTIMES TÉMOIGNENT DE LEURS DIFFICULTÉS ET DES SÉQUELLES TRAUMATIQUES**

— **Une enfance volée, des comportements agressifs**
« *Dès que j'avais une poupée je coupais ses cheveux. Je coupais ses vêtements, je coupais ses yeux. Je trouvais même son sexe des fois. Les gens me disaient : "tu es méchante. Lè ou key ni an ti manmay ou key twéy". Même mes copines me disaient ça. "Ou kèy pitjé ti manmay-ou." 
"*Pourquoi tu fais ça à la poupée ? Tu es méchante."*
Même aujourd'hui, verbalement, je dis des mots qui blessent. » **[Sylvie]***

— **Une scolarité perturbée**
« *Auparavant j'étais une bonne élève, mais depuis, je n'arrivais plus à me concentrer sur quoi que ce soit. Mes résultats scolaires ont commencé à être catastrophiques.* » **[Aurélie]**

— **Le rapport à son propre corps**
« *Je me douche plusieurs fois par jour, je ne supporte pas mon odeur, j'ai toujours l'impression d'être sale.* » **[Michelle]**

— **Les difficultés dans la relation à l'autre, dans les relations affectives et la vie sexuelle**
« *Je suis toujours sur la défensive. Si un homme vient vers moi directement, je sens ça comme une agression. Avoir une relation sexuelle, c'est difficile pour moi. Il faut vraiment que mon partenaire soit très patient, il faut que je sois prête, que je me sente vraiment en confiance.* » **[Michelle]**

« *Ça m'a laissé un toc. Dès que je dois faire l'amour avec un gars, il faut le laver, le laver, le laver. Alors les gars se disent : "elle a un problème".* » **[Odile]**

— **Problèmes de santé**
« *Même pendant mon enfance, j'avais toujours un problème. Ma mère m'emmenait souvent chez le médecin. C'était soit une cystite, soit des brûlures. Tout ça, ça fait partie de mes nombreux désagréments pathologiques. Jusqu'à maintenant je dois me faire suivre par un urologue.* » **[Sylvie]**

« *J'avais toujours des problèmes de règles, avec des menstrues complètement "dérégées". Et j'ai mal vécu mes grossesses, j'avais des émotions très difficiles.* » **[Jacqueline]**

— **Conséquences sur la vie sociale et professionnelle**
« *Même dans mon travail, si je sens qu'il y a un terrain possible pour du harcèlement, comme je me sens fragile, je me casse. Les gens pensent que c'est parce que je suis instable. Dès qu'un collègue ou une connaissance me fait des avances insistantes, je me retire. Je préfère laisser tomber ce travail, perdre une paye. Même quand on montre qu'on n'est pas intéressée, ils insistent, et j'ai peur qu'on m'agresse. Ils forcent. Parce que pour eux, si tu parais une femme cool, une femme ouverte, tu les aguiche. Tous mes boulots où je pars rapidement, c'est pour ça. Je ne vais pas leur dire ça pour ne pas les mettre mal à l'aise. J'ai laissé des boulots que j'aimais, à cause de ça.* » **[Odile]**



**L'inceste concerne-t-il certains milieux sociaux précis ?**
**Cynthia Petit** [psychologue, AADPAS] : Il n'y a pas de milieu social privilégié ou protégé en matière d'agressions sexuelles intrafamiliales. Cela concerne toute la société. Il ne faut pas croire que ce sont juste des familles plus défavorisées, où l'on trouverait de la promiscuité.

**Et s'agissant des auteurs ?**
On a tendance à croire que l'auteur c'est le père ou le beau-père. Mais il faut aussi penser au frère, à la sœur qui agresse son autre frère, son autre sœur. Cela peut-être l'oncle, cela peut être la tante, ce n'est pas systématiquement le père qui est auteur en cas d'inceste.

**Beaucoup de personnes se demandent si cela existe vraiment en Martinique...**
Certains qui ont repéré cette vulnérabilité vont en profiter en plusieurs temps. Il y a d'abord un temps de séduction « je vais t'aider dans ta souffrance ». Et après « je vais l'utiliser contre toi ». Là c'est dévastateur parce que ces personnes s'étaient confiées. Celles qui ont été victimes d'inceste sont en quête de liens affectifs sécurisants, ce qu'elles n'ont pas eu petites. Lorsqu'elles voient quelqu'un avec qui elles vont être en confiance « Je vais pouvoir me confier, je vais pouvoir lui dire plein de choses », il arrive que cette personne, une fois qu'elle sait, retourne la situation en se disant « maintenant avec tout ce que je sais, c'est moi qui décide ». Là encore, c'est terrible parce que la victime a le sentiment que les choses se répètent.

**Quelles sont les conséquences d'une agression sexuelle telle que l'inceste ?**
**Professeur Louis Jehel** [chef de service Psychiatrie et psychologie médicale, psychotraumatologie et addictologie, CHU de Martinique] :

Les conséquences, lorsque l'inceste se produit pendant l'enfance, sont énormes sur l'ensemble de la personne, sur la partie psychologique mais aussi sur la partie somatique. C'est le corps et l'esprit qui sont touchés par le traumatisme de l'inceste, avec des maladies que l'on va trouver plus fréquemment chez ceux qui ont été victimes : certains types de cancers, certains types de diabètes, mais aussi des maladies psychiques, plus de dépressions, plus de conduites addictives, et des risques de suicide plus élevés.

**Peut-on dire que le « corps parle » même si la victime se tait ?**
**Docteur Violaine Guérin** [présidente de l'association Stop aux violences sexuelles, elle est notamment l'auteure, en 201], de l'ouvrage *Stop aux violences sexuelles ! Écoutons donc ces corps qui parlent*!, fruit de son expérience d'endocrinologue et de gynécologue] :
Oui. C'est un sujet encore peu connu, la somatisation médicale chronique. On retrouve des liens entre certaines maladies et des violences sexuelles, généralement vécues dans l'enfance. Cela peut être un psoriasis, des maladies de peau, là où les personnes ont été attouchées, par exemple. Des psoriasis, eczéma, vitiligo, au niveau des organes génitaux, ou au niveau des seins. C'est un premier niveau où le corps s'exprime et montre visuellement là où il a subi un traumatisme. Cela se situe là où le corps a souffert. On peut avoir ensuite des pathologies

## CERTAINS VIOLS INCESTUEUX SE RATTACHENT AUX CROYANCES MAGIQUES VISANT LA RÉUSSITE SOCIALE

« *Le viol, tant occasionnel qu'incestueux, doit être dans certains cas renvoyé et confronté à l'univers des croyances magico-culturelles [...] L'acte sexuel avec un(e) enfant ou un(e) adolescent(e) est pour l'adulte violeur une façon d'offrir aux esprits la pureté de cet(te) enfant ou de cet(te) adolescent(e). Lorsque le parent incestueux s'inscrit dans une logique magique, il est à la recherche d'une surpuissance personnelle capable de lui permettre d'être un interlocuteur privilégié auprès des esprits, et de satisfaire certains de ses besoins sociaux. [...] Il cherche à en tirer profit socialement »*

Extraits de Louis-Félix Ozier-Lafontaine, *La société vulnérable*, Gondwana Éditions, Martinique, 1999.

plus importantes, des hypothyroïdies auto-immunes, certains cancers, tels les cancers du sein, les cancers au rectum, etc. Si on n'a pas eu des parcours de soins par rapport à ces traumatismes, le corps quelque part s'exprime, hurle sa douleur. Et des pathologies au départ bénignes, si elles ne sont pas entendues, peuvent entrainer des pathologies plus graves.

**Certaines victimes ont eu plusieurs histoires d'agression et se demandent même si elles ont « un sort », une « malédiction »...**
**P' Louis Jehel :**
Avoir été victime dans l'enfance augmente le risque d'être à nouveau agressé à l'âge adulte, dans le cadre de violences conjugales ou sexuelles. Ce n'est pas quelque chose d'inévitable. C'est parce que la victime émet des signaux de souffrance apparents que les autres voient. Certains qui ont repéré cette vulnérabilité vont en profiter en plusieurs temps. Il y a d'abord un temps de séduction « je vais t'aider dans ta souffrance ». Et après « je vais l'utiliser contre toi ». Là c'est dévastateur parce que ces personnes s'étaient confiées. Celles qui ont été victimes d'inceste sont en quête de liens affectifs sécurisants, ce qu'elles n'ont pas eu petites. Lorsqu'elles voient quelqu'un avec qui elles vont être en confiance « Je vais pouvoir me confier, je vais pouvoir lui dire plein de choses », il arrive que cette personne, une fois qu'elle sait, retourne la situation en se disant « maintenant avec tout ce que je sais, c'est moi qui décide ». Là encore, c'est terrible parce que la victime a le sentiment que les choses se répètent.

**Pourquoi les victimes ne parlent-elles pas, ou prennent-elles autant de temps avant d'en parler ?**
**Pr Louis Jehel :**
Pourquoi tant d'années pour parler ? Souvent parce qu'elles ne savent pas à qui dire quelque chose, ou qu'elles ont eu l'expérience de le dire à une personne qui n'a pas entendu l'importance de ce message et qui leur a dit « tais-toi ». Et quand c'est une personne de confiance à qui on a fait l'effort de parler et qu'elle dit « tais-toi, tu es une cochonne de dire ça », si c'est ma mère, ma voisine, quelqu'un de proche qui me le dit, alors je pense que c'est moi le problème. Donc je préfère me taire.

Et puis aussi, « j'ai peur qu'après, si je le dis, cela ait des conséquences encore plus graves. Qu'est-ce qui va se passer si je dis à mon père que mon grand-père, que mon oncle m'a fait ça ? Mon père, il va tellement être en colère que j'ai peur qu'il tue mon oncle ou mon grand-père. Donc, du coup, j'ai peur de créer de la violence car ce serait à cause de moi si mon grand-père mourrait. Donc je préfère me taire, je ne dis rien ». Et, à force de ne rien dire, la personne vit comme détachée et finira par faire comme si ce n'était pas arrivé. Il y a des gens qui ont l'impression qu'ils n'y pensaient plus, alors que ça continue à contrôler des choses essentielles de leur vie sans qu'ils ne s'en rendent compte. Et comme ils mettent de l'énergie à se contrôler, à se déconnecter de cet événement, ils ne s'en rappellent plus. Alors



**VIVIANE DE VASSOIGNE**

Membre du comité Enfance et Partage Martinique

de 1988 à 2009

# PAROLES D'EXPERTS

Rencontre avec **Violaine Guérin**, **Louis Jehel** & **Cynthia Petit**, trois spécialistes des traumatismes liés à l'inceste.

on dit qu'ils sont amnésiques, mais ce n'est pas véritablement une amnésie. C'est que je n'ai plus accès à ce souvenir parce que j'ai identifié à quel point ce souvenir était insupportable et il vaut mieux que je vive comme si ce n'était pas arrivé.

**C'est un mécanisme de défense ?**
Exactement. C'est un mécanisme de défense et j'ai l'impression que ça marche. Sauf que ça me coûte beaucoup, parce que je ne fais pas tout ce que j'aurai pu faire, parce que ça m'a privé de relations peut-être pour construire une famille, et pour faire des études car j'ai trop peur d'être avec les autres. Ça a pu me bloquer mais je ne l'ai pas perçu. Et le jour où d'autres événements de la vie surviennent et se télescopent avec ce souvenir, on dit que celui-ci fait irruption. Et maintenant qu'est-ce que je fais alors que j'ai pris tant de temps à le mettre de côté ?

**D' Violaine Guérin :**
Il y a une catégorie de personnes qui ont été victimes de violences sexuelles et qui sont passées dans une amnésie post-traumatique. Pour des raisons de protection psychique, en particulier, les personnes vont « oublier » entre guillemets ce qui leur est arrivé, dans leur tête. En revanche, le corps n'oublie pas. Quand on sait que la plupart des violences sexuelles surviennent dans l'enfance, et que ce sont essentiellement les enfants atteints en bas âge, ou assez jeunes qui, pour se protéger, développent ce mécanisme d'amnésie, on imagine l'ampleur numérique des dégâts...

**Cela expliquerait pourquoi les victimes prennent autant de temps pour en parler ?**
Quand on n'est pas conscient de ce qui s'est passé, le phénomène d'amnésie post-traumatique, bloque la parole. Mais pour ceux qui en sont conscients, la difficulté est immense. Vivre un viol, des attouchements, est quelque chose d'extrêmement violent, très souvent associé à la honte car cela touche à l'intimité, à la sexualité qui est en plus un domaine très tabou. Et puis il y a aussi le fait que les auteurs d'agressions sexuelles ont, en général, mis en place des mécanismes d'emprise, et manipulent psychologiquement les victimes, principalement en les rabaisant, en leur faisant honte en permanence. Tous ces mécanismes d'emprise font que les personnes ne peuvent pas parler. Parfois il y a d'authentiques menaces : « si tu en parles, je vais tuer ta mère », « si tu en parles, il va se passer ci ou ça... ». Mais il y a aussi des menaces implicites.

## « On nous disait : l'inceste, ça n'existe pas en Martinique ! »

« *C'est la question de l'inceste qui est à l'origine de la création d'une section Enfance et Partage en Martinique en 1988, car j'avais été confrontée au problème d'élèves victimes que personne n'avait voulu croire, et qui pourtant m'avaient raconté chacune, en larmes, leur calvaire. Or il n'y avait aucune structure d'écoute. J'ai écrit à l'association Enfance et Partage à Paris, et nous avons monté en Martinique un comité qui a reçu son agrément en décembre 1988. Nous avons abordé ce problème de l'inceste à travers des conférences, dans les médias, sur des radios libres. Un homme nous a rejoint et nous a beaucoup aidé : M. Paul Bigourdan, chef de service éducatif auprès de l'unique juge des Enfants de Fort-de-France et auteur du livre Viol à domicile. L'association a souvent été nommée administrateur ad hoc pour l'accompagnement d'enfants dans les procédures judiciaires. Les victimes de l'inceste que nous accompagnions étaient parfois très jeunes (5-6 ans). Pourtant souvent, quand nous en parlions, les gens nous disaient : "l'inceste, ça n'existe pas en Martinique!". »*

« L'ouverture de la parole m'a permis de sortir de la honte, du mépris, de la terreur qui me hantaient. »

« J'ai 40 ans. Pendant 20 ans d'errance thérapeutique, de désespoir, de silence, j'ai rencontré beaucoup de psychologues, de psychiatres. Ces personnes ont fait ce qu'elles ont pu pour me maintenir en vie, mais ce n'était pas suffisant. Il y a deux ans, j'avais vraiment touché le fond du trou. Après ma dernière tentative de suicide, en 2012, j'ai été hospitalisée à l'Unité d'Aide contre la Dépression au CHU. Nous étions 10 patientes à être suivies. Nous avons progressivement fait connaissance et nous nous sommes confiées les unes aux autres. Or sur les 10 patientes, 7 avaient été victimes d'inceste. Hormis moi, aucune n'en avait jamais parlé, même à son psy. Elles se sont confiées pour la première fois. Nous arrivions à revisiter notre passé, à parler de choses enfouies. Plus nous en parlions entre-nous, plus nous arrivions à nous détacher de cette part de notre passé et pouvions en parler à d'autres personnes. Cette ouverture de la parole m'a permis de sortir de la honte, du mépris, de la terreur qui me hantaient. Alors, en février 2014, nous avons créé l'association, et nous organisons régulièrement des groupes de parole, de 8 à 12 personnes (uniquement des victimes), où sont garantis l'anonymat et la confidentialité. À ce jour, nous avons reçu environ 150 appels, et une cinquantaine de personnes ont pu participer, au moins une fois, à l'une de ces rencontres. C'est un réseau de solidarité qui repose sur le désir d'aller mieux, de se rétablir, de s'en sortir. »



**FABIENNE SAINTE-ROSE**  
Présidente de l'association  
Mille et une Victimes d'Inceste  
(LAMEVI)

## SORTONS DE L'INCESTE, SORTONS DU SILENCE !

Les victimes qui guérissent sont accompagnées et ont osé en parler! **Confiez vous à ceux qui vous croient, vous écoutent et vous défendent :**

- **Violences conjugales info 3919**  
(appel gratuit d'un mobile ou d'un fixe)
- Police secours 17
- Pompiers 18
- Hébergement d'urgence 115
- AADPAS 0596 50 72 33
- UFM 0596 71 26 26
- CHU La Meynard  
Service de Psychotraumatologie 0596 55 20 44  
Ligne de conseil auprès d'un psychiatre 0696 437 307
- LAMEVI 0696 50 12 11



### PROGRAMME INSTITUTIONNEL

#### MERCREDI 19 NOVEMBRE

CONFÉRENCE DE PRESSE  
D'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE,  
présidée par M. Fabrice Rigoulet-Roze,  
préfet de la Martinique  
Préfecture de région, 15 h, salle Schœlcher

#### JEUDI 20 NOVEMBRE

Publication du **supplément France-Antilles**

#### DU JEUDI 20 AU MERCREDI 26 NOVEMBRE

Campagne d'affichage 8 m<sup>2</sup> via le réseau Aventi

#### VENDREDI 28 NOVEMBRE

« L'INCESTE. UN JOUR POUR EN PARLER »  
**Journée spéciale de communication**  
en collaboration avec plusieurs radios  
qui ouvriront leur antenne à la problématique,  
dans le cadre de forums encadrés par  
des spécialistes institutionnels et associatifs

### ACTIONS DES ASSOCIATIONS

#### SAMEDI 22 NOVEMBRE

CULTURE ÉGALITÉ  
**Flash mob** avec l'association **Fanm pou Fanm**,  
distribution de dépliants, rencontre avec  
la population de 9 h à 12 h au centre ville  
de Fort-de-France

#### UFM

Distribution de documentation et du dépliant  
de la campagne, rencontre avec la population  
à Schoelcher, le matin

#### Mairie de Fort-de-France / LAMEVI

- Pose de la plaque en mémoire des droits  
de l'enfant, place François-Mitterrand, 10 h
- Plateau artistique,  
place de l'Enregistrement, de 11 à 13 h
- Daddy Pleen, *Touche pas à ta fille*
- Show danse
- Flash mob, tous en blanc
- Théâtre interactif
- Émeraude
- Alain Ajax & Mousseau, *Inceste de P. Saint-Éloi*
- Lâcher de ballons avec Twopikal groov

#### KONBIT 9 h-12 h

**Stand d'information** dans le cadre du **semi-marathon**  
en collaboration avec l'ensemble  
des associations et institutions mobilisées  
sur la problématique de l'inceste

#### MARDI 25 NOVEMBRE

#### UFM

**Marche nocturne** partant à 17 h du kiosque  
**Henri-Guédon** à Fort-de-France dans le cadre de  
la journée mondiale de lutte contre les violences  
faites aux femmes

#### CULTURE ÉGALITÉ

**Flash mob** à 10 h au LP de Dillon, **activités**  
de 8 h à 12 h au collège Lucien-Valard du Saint-  
Esprit et au lycée Frantz-Fanon de Trinité

#### MERCREDI 26 NOVEMBRE

#### AADPAS

Actions de sensibilisation, échanges/débats  
autour de la projection des films **Le cri** et  
**La Fabrique du silence** suivi d'apport théorique  
au Centre culturel du Lamentin : 10 h-12 h  
en direction des élèves des lycées Frantz-Fanon  
de Trinité, Bellefontaine; 14 h-16 h en direction  
des professionnels de l'Éducation nationale  
et ESMS (établissements et services sociaux  
et médicaux-sociaux) et du grand public

#### CCAS LORRAIN

**Théâtre forum** de l'association **KONBIT**  
« L'INCESTE: POUR EN PARLER VRAIMENT »  
11 h à 13 h au Lorrain en direction des travailleurs  
sociaux du Lorrain et des communes du Nord-  
Atlantique

#### UFM

**Théâtre forum** de l'association **KONBIT**  
« L'INCESTE: POUR EN PARLER VRAIMENT »  
18 h 30 au siège de l'association **Olympiades**  
**doubout**, quartier **Olympiades**, **Sainte-Luce**,  
en direction des membres de l'association

#### JEUDI 27 NOVEMBRE

#### AADPAS

Actions de sensibilisation, échanges/débats  
autour de la projection des films **Le cri** et  
**La Fabrique du silence** suivi d'apport théorique  
au Centre culturel du Lamentin : 10 h-12 h  
en direction des élèves des lycées Schœlcher  
et Acajou; 14 h-16 h en direction des élèves des  
lycées Bellevue et Lumina-Sophie de Schœlcher

#### UFM

**Théâtre forum** de l'association **KONBIT**  
« L'INCESTE: POUR EN PARLER VRAIMENT »  
en collaboration avec l'**Université des Antilles-**  
**Guyane** en direction des étudiant(e)s de 12 h à 14 h

#### VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014

#### UFM

**Rencontre/Débat** à 18 h autour de la diffusion  
du film **Precious** en collaboration avec la biblio-  
thèque de Ducos à l'attention du tout public

#### SAMEDI 29 NOVEMBRE 2014

#### CULTURE ÉGALITÉ

**Flash mob** et distribution de dépliants, rencontre  
avec la population de la commune de **Saint-Pierre**  
de 9 h à 12 h

#### DIMANCHE 30 NOVEMBRE

#### KONBIT 9 h-12 h

**Stand d'information** dans le cadre du **semi-**  
**marathon** en collaboration avec l'ensemble  
des associations et institutions mobilisées  
sur la problématique de l'inceste

#### LUNDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2014

#### UFM

**Tenue d'un stand** au village pointois de prévention  
des risques sexuels à **Basse-Pointe**,  
en collaboration avec Action Sida Martinique

#### CULTURE ÉGALITÉ

**Participation à la campagne de lutte contre le sida**  
en collaboration avec AIDES Martinique

#### JEUDI 4 DÉCEMBRE 2014

#### LAMEVI/KONBIT

**Rencontre/débat** autour de la lecture théâtrale  
du texte issue de la pièce **Des yeux de verre**  
de la compagnie **VIRGUL** à la médiathèque  
du Saint-Esprit à 18 h 30